65e Année. — N° 12.

Le Numéro
10 CENTIMES

BUREAUX
ET RÉDACTION :
Roubaix, Grande-Rue, 71
Tourcoing, rue Carnot, 33

Abonnem. 3 m. 6 mois 1 an
Belgique, Nord et Hautes-Pyrénées 8.» 15.40 30.»
France ..... 8.» 16.50 32.»
Union postale 12.» 23.»

DUBLIER, C'EST TRAHIR

SE SOUVENIR, C'EST SERVIR

Journal de Roubaix

Directrice-Propriétaire : Madame Veuve ALFRED REBOUX

65e Année. — N° 12.

LUNDI
12
JANVIER 1920

Les ANNONCES
et les ABONNEMENTS
sont reçus
71, Grande-Rue, Roubaix
33, rue Carnot, Tourcoing

Les Élections Sénatoriales du 11 janvier 1920

UN TERRIBLE DRAME A ROUBAIX. - GRAVE ACCIDENT A CROIX : NEUF BLESSÉS

LA PAIX RÉTABLIE

A la date du 10 janvier, le Traité de Versailles est entré en vigueur. Après cinq ans, cinq mois et six jours de guerre et de pourparlers, la paix est rétablie. Nous sommes en face d'une tâche qui occupera l'effort d'une génération.

Une quarantaine d'articles prennent force exécutoire immédiate : les plus importants sont l'occupation militaire de la Haute-Silésie et la constitution d'une commission internationale destinée à l'administrer, l'établissement de la commission des réparations, l'émission par l'Allemagne de bons représentant 100 milliards de marks qu'elle devra racheter au pair de l'or, l'émission de bons spéciaux au profit de la Belgique, les livraisons de matériel de l'aéronautique militaire et navale, la communication de l'armement des ouvrages fortifiés, fortifications et places fortes maritimes situés dans une zône de 50 kilomètres de la côte allemande, des restitutions d'espèces, d'animaux, etc., la livraison des bâtiments de guerre allemands se trouvant hors des ports allemands, la dissolution des sociétés militaires et semi-militaires de la Haute-Silésie, etc.

Avant que deux semaines aient passé, une quinzaine d'autres clauses devront avoir pris effet : évacuation des diverses zônes de plébiscite, constitution des commissions de délimitation, réunion des ports de Kehl et de Strasbourg en un organisme unique, livraison de tous les sous-marins allemands, de leurs navires de relevage et de leurs docks, transfert aux Alliés de l'or déposé à la Reichsbank par la Dette ottomane, etc. Ainsi, de semaine en semaine, de mois en mois, d'année en année, s'échelonnent les diverses mesures prévues au traité. Les dernières, relatives aux réparations, doivent s'accomplir, selon l'article 233, trente années après le 1er mai 1921. Œuvre politique fut-elle jamais qui puisse être comparée à l'œuvre aujourd'hui commencante ?

Pour la mener à bien, pour obtenir une Europe plus apaisée [illegible] du dernier siècle, les Alliés décrètent [illegible]

[illegible]

Mgr Duparc, évêque de Quimper, a interdit formellement à ses diocésains de prendre part aux ligues publics de toute nature, même ceux qui sont organisés entre membres de groupes corporatifs ou dans un but de bienfaisance.

LE PLUS GRAND CROISEUR DU MONDE A ÉTÉ LANCÉ EN ANGLETERRE

Londres, 11 janvier. — Le plus gros navire de guerre du monde, le croiseur de bataille « Hood », a été livré, cet après-midi, sur la Clyde, à l'Amirauté britannique.

L'EVACUATION DE LA PRUSSE ORIENTALE

Berlin, 11 janvier. — Le général Eberhart a ordonné aux dernières troupes de la division de fer d'évacuer la Prusse Orientale.

LA PAIX

LE TRAITE A L'« OFFICIEL »

Paris, 11 janvier. — Le « Journal officiel » publie, ce matin, le décret portant promulgation du traité de Versailles et deux décrets mettant en vigueur les clauses dudit traité relatives au commerce entre la France et l'Allemagne.

A L'AMBASSADE D'ALLEMAGNE

Paris, 10 janvier. — A l'ambassade d'Allemagne, rue de Lille, à Paris, on procède actuellement à l'aménagement de l'hôtel de l'ambassade, en vue de l'installation, désormais prochaine, du baron Von Lersner.

Dans la cour de l'ambassade, stationnent deux grands fourgons, sur les parois desquels est inscrit le nom d'une maison de déménagement allemande.

EN RUSSIE

ODESSA INVESTI KOLTCHAK PRISONNIER

Londres, 11 janvier. — Un radiotélégramme de Moscou dit que les troupes révolutionnaires de l'Ukraine continuent à attaquer l'armée de Denikine et ont occupé l'embranchement du chemin de fer de Zhmerinka. On dit que les troupes de Denikine battent en retraite [illegible] Kherson à l'est d'Odessa. Les [illegible]

[illegible]

Un grave accident de chemin de fer près de Caen

CINQ MORTS, CINQUANTE BLESSÉS

Caen, 11 janvier. — Un train transportant [illegible] aux hauts fourneaux [illegible] à la suite d'une erreur d'aiguillage [illegible] cinq morts et une cinquantaine de blessés.

Une usine ensevelie sous une avalanche en Italie

Quatorze victimes

Milan, 11 janvier. — L'usine de constructions électriques de Bruno a été ensevelie sous une avalanche de neige. On compte quatorze tués.

UNE CATASTROPHE EN MER

UN TRANSATLANTIQUE ITALIEN aurait coulé avec sept cents personnes

Milan, 11 janvier. — Le « Secolo » reçoit de Gênes la nouvelle que le transatlantique « Princesse-Mafalda », un des plus grands et des plus luxueux navires de la flotte italienne, dans son voyage de retour d'Amérique, ayant heurté une mine, aurait coulé à pic.

Sept cents personnes auraient péri dans ce naufrage.

La nouvelle n'est pas, pour le moment, confirmée par la direction de la Société italienne de Navigation, propriétaire du transatlantique.

Le paquebot « Principessa Mafalda » est l'un des sept grands paquebots de la « Societa di navigazione Lloyd italiano ». Il a été contruit en 1908; il jauge 9.210 tonnes. Son port d'attache est Gênes.

INFORMATIONS

Mgr DUPARC INTERDIT TOUS LES BALS A SES DIOCESAINS

Quimper, 11 janvier. — Dans une lettre pastorale

Les Élections Sénatoriales

Paris, 11 janvier. — Les élections sénatoriales d'aujourd'hui portent sur 240 sièges qui se décomposent ainsi :

1. 105 sièges de la série B. Cette série, élue en 1906, aurait dû être renouvelée en 1915;
2. 97 sièges de la série C. Cette série, élue en 1909, aurait dû être renouvelée en 1918;
3. 24 sièges de la série A, pour remplacer des sénateurs décédés;
4. 14 sièges nouveaux appartenant aux départements de la Moselle (5), du Haut-Rhin (4), et du Bas-Rhin (5).

(Les élections aux trois sièges à pourvoir dans les colonies n'auront lieu que le 18 janvier).

Etaient vacants au moment de l'ouverture du scrutin :

84 sièges provenant de :

1. 3 sénateurs élus députés et ayant démissionné de leur siège sénatorial dans les délais voulus;
2. 2 sénateurs inamovibles décédés;
3. 79 sénateurs décédés.

Vingt-deux sénateurs sortants ne se représentent pas, de sorte que le nombre des sièges vacants et des sièges devenus libres par suite de la retraite de leurs titulaires, se monte à 106.

Les élus du 11 janvier 1920 ne siégeront pas neuf ans

Les sénateurs sont, depuis 1875, élus pour neuf ans ; ils sont renouvelables par tiers.

Le fonctionnement normal du renouvellement des séries ayant été interrompu par la guerre, la loi du 18 octobre 1919, qui a fixé l'ordre et la date des élections, a voulu assurer sa reprise dans l'avenir.

Les sénateurs qui ont été élus hier n'exerceront donc pas leur mandat pendant neuf ans. Ceux de la série A ne seront élus que pour un an ; ils seront soumis, l'année prochaine, à la réélection avec l'ensemble de leur série. Quant aux pouvoirs des membres des séries B et C, ils prendront fin respectivement au début de janvier 1924 et 1927.

La représentation sénatoriale de l'Alsace et de la Lorraine [illegible] par la loi du [illegible] octobre [illegible] qui reste muette sur la durée des pouvoirs des sénateurs qui sont élus aujourd'hui. Ils sont donc soumis au droit commun de la loi du 5 décembre 1884 sur l'organisation du Sénat, c'est-à-dire qu'ils prendront rang dans les séries que leur assignent les noms de leurs départements : la Moselle, dans la série B ; le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, dans la série A.

RÉSULTATS

ABREVIATIONS

C Conservateur.
L Républicain libéral.
P Républicains progressiste.
R Républicain de gauche.
RR Radical et radical-socialiste.
SI Républicain socialiste.
SU Socialiste unifié.
SD Socialiste dissident.
SS Sénateur sortant.
a.s. ancien sénateur.
a.d. ancien député.
c.g. conseiller général.

NORD

Inscrits : 2.521. — Votants : 2.511
Exprimés : 2.510. — Majorité : 1.257

LISTE RÉPUBLICAINE

MM.	BERSEZ sén. sort.	1.625 ELU
	DEBIERRE, sén. sort.	1.464 ELU
	DEHOVE, sén. sort.	1.586 ELU
	DRON, sén. sort.	1.598 ELU
	HAYEZ, sén. sort.	1.619 ELU
	PLICHON, député	1.436 ELU
	POTIÉ, sén. sort.	1.615 ELU
	TRYSTRAM, sén. sort.	1.608 ELU

LISTE SOCIALISTE

MM.	MELIN	873 voix
	RAGHEBOOM	927 »
	BEAUVILLAIN	870 »
	BRIFFAUT	869 »
	COPPEAUX	874 »
	HAECKEL	863 »
	QUINTIN	859 »
	VERDAVAINE	868 »

CANDIDAT ISOLÉ

M. DE LAUWEREYNS ..... 216 voix

Toute la liste républicaine est élue.

Les huit sénateurs du Nord élus

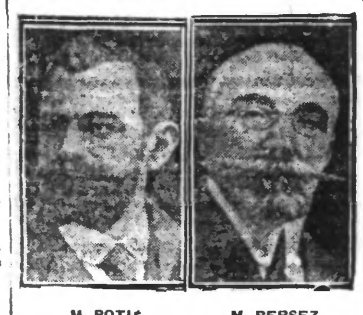

M. POTIÉ — M. BERSEZ

M. TRYSTRAM — M. DEHOVE

M. DRON — M. PLICHON

M. DEBIERRE — M. HAYEZ

La physionomie du scrutin à Lille

La tempête qui règne dans la rue fait contraste avec le calme qui, à la Préfecture, entoure les opérations du scrutin.

Il n'en fut pas de même le 6 janvier 1906, aux élections qui opposaient M. Debierre à M. Lozé. Ce jour-là, c'est parmi les assistants que régnait la tempête, tempête de cris et même pluie de coups.

Les délégués sénatoriaux affluent vers la Préfecture dès le début de la matinée, marchant, pressés, sous le vent qui chasse les promeneurs.

Le vote a lieu dans la salle des fêtes de la Préfecture et d'assez nombreux délégués sont déjà présents, lorsqu'à 8 h. 15 M. Couhé, président du Tribunal civil, déclare le bureau central formé.

Il est ainsi composé : M. Couhé, président; MM. Barrois-Brame, conseiller général, maire de Marquillies; Le Glay, conseiller général du canton d'Arleux; Conem, conseiller général, maire d'Armentières.

Le président annonce qu'il y a 2.521 électeurs inscrits, et invite les délégués présents à constituer les dix bureaux réglementaires qui doivent être également composés d'un président et de quatre assesseurs.

A 8 h. 30, au deuxième bureau, voici le premier votant : M. Conem, maire d'Armentières.

QUELQUES VOTANTS DE MARQUE

A 9 h. 30, l'affluence est déjà grande dans la salle, et sénateurs, députés, conseillers généraux commençaient à s'empresser autour des urnes.

Parmi les premiers votants, nous notons : MM. Macarez, président de la Société des Agriculteurs du Nord; Delory, député-maire de Lille; Louis Demesmay, conseiller général; l'Abbé Lemire, député-maire d'Hazebrouck; Auguste Potié, sénateur, maire d'Haubourdin; René Lefebvre, député du Nord, président de l'Union intersyndicale des groupements commerciaux Guillaume des Rotours, député du Nord; Tauchon, maire de Valenciennes; Georges Potié, maire de Loos; Karl Delesalle, député du Nord; Schepelynck, conseiller d'arrondissement.

LE VOTE DE M. LOUCHEUR

A 10 h. 15, M. Loucheur, ministre de la Reconstitution industrielle, accompagné de M. Daniel Vincent, pénètre dans la salle et est immédiatement très entouré.

Nombreuses poignées de main, et le ministre, de son pas vif, se dirige vers le septième bureau où il dépose son bulletin.

Puis M. Loucheur se rend auprès de M. Naudin, préfet du Nord, avec qui il a un entretien.

Vers 11 h. 15 le vote bat son plein jusqu'à midi, heure à laquelle le président Couhé, d'un coup de sonnette, annonce la clôture du vote.

On procède alors au dépouillement, devant une grande assistance.

Nous en publions les résultats par ailleurs.

A PROPOS DE LA CANDIDATURE DU Dr DE LAUWEREYNS

Nous lisons dans l' « Echo du Nord » :

Dans les polémiques engagées, une confusion se produit dans certains milieux sur le nom de M. de Lauwereyns.

Pour laisser impartialement à chacun ses responsabilités propres, il n'est pas inutile de préciser que ce n'est nullement M. Ch. de Lauwereyns, avocat à Lille, qui est candidat, mais son cousin, le docteur Emile de Lauwereyns (de Valenciennes). Le premier, loin de combattre la liste présentée par les sénateurs sortants, l'a soutenue et la soutient ouvertement de toutes ses forces.

PAS-DE-CALAIS

1er TOUR

Inscrits : 1.973. — Votants : 1.240

LISTE RÉPUBLICAINE

MM.	RIBOT, sén. sort.	636 ELU
	JONNART, sén. sort.	756 ELU
	BOUDENOOT, sén. sort.	716 ELU
	BACHELET	684 ELU
	FARJON	521 voix

Un ballottage.

LISTE SOCIALISTE

MM.	BASLY, député	503 voix
	CHOCHOY	436 »
	MERLIN	456 »
	DEGREAUX	458 »
	MOREL	437 »

CANDIDAT ISOLÉ

M. LOTH Emile ..... 193 voix

Les socialistes se désistent en faveur de M. Loth, candidat républicain isolé.

2e TOUR

Inscrits : 1.973. — Votants : 1.946
Majorité absolue : 974

MM.	FARJON, rép. rad.	1.067 ELU
	LOTH, rép. rad.	758 voix
	Divers	86

Les délégués de Boulogne, qui devaient arriver vers 11 heures, ont été retardés, par le fait que le mécanicien du train qui les amenait avait arrêté le convoi, prétextant une avarie à la locomotive.

Les délégués sénatoriaux ont réclamé une enquête. M. Farjon aurait été visé par cette mesure.

Voir les autres résultats en Dernière Heure.

M. LOUCHEUR A LILLE

M. Loucheur, ministre de la Reconstitution, est venu à Lille, dimanche. Il a présidé à la Société Industrielle, une réunion de la Fédération Républicaine du Nord.

A LA FEDERATION REPUBLICAINE DU NORD

A cette réunion étaient présents les députés du Nord et les délégués sénatoriaux, ainsi qu'une assez nombreuse assistance.

M. Daniel Vincent a examiné la situation politique du Nord et les prochaines élections dans le Nord, du fait de la démission de M. Verniers et de l'élection de M. Plichon, député, comme sénateur.

Il a déclaré qu'en présence des socialistes qui refusent le remplacement de ces députés sans concurrents, la Fédération Républicaine avait une attitude très nette à prendre et qu'elle devait s'unir à l'« Union Nationale Républicaine » pour ne présenter que deux candidats, en face des candidats collectivistes.

M. Loucheur a donné nettement son opinion sur la situation actuelle et insiste sur la nécessité de ne pas perdre les fruits de la victoire du 16 novembre.

A la suite des développements qui furent donnés, la décision suivante a été adoptée par l'assemblée :

La Fédération républicaine du Nord constate que le parti socialiste, après avoir proposé, aux autres partis, une entente en vue des élections législatives partielles, retire l'engagement pris par ses mandataires.

Sans apprécier ce changement d'attitude, la Fédération républicaine ne s'y associe pas, et elle maintient sa collaboration aux possibilités d'entente. Elle prendra les mesures nécessaires pour assurer le juste maintien des sièges acquis par le scrutin du 16 novembre aux élections législatives.

LA CRISE DU CHARBON

Puis abordant immédiatement la question urgente qui est maintenant à l'ordre du jour du département du Nord, le ministre expose sa conception de la crise du charbon.

— La France, dit-il, avec l'Alsace-Lorraine, a besoin annuellement de 70 millions de tonnes de charbon. Elle en produit par elle-même [illegible] millions. Il lui en manque donc 46 millions qu'elle doit faire venir de l'étranger, c'est-à-dire d'Angleterre, de Belgique et d'Amérique. Pour le mois de décembre, j'avais prévu pour le Nord un contingent de 90.000 tonnes de charbon destiné aux foyers domestiques, dont 40.000 devaient être livrées par la Belgique, qui avait un engagement ferme avec nous. Or, voici que brusquement, et sans nous prévenir, la Belgique diminue ses arrivages, de manière à ne nous livrer que 16.000 tonnes pour le mois de décembre.

J'ai eu beau, chaque semaine, envoyer un délégué à Bruxelles; toutes les démarches faites n'ont abouti à aucun résultat. Il fallut en venir aux mesures graves, non pas de représailles, le mot serait trop dur pour notre alliée, mais de réciprocité, afin de défendre les industries françaises menacées. Sur ma proposition, le Conseil des ministres, réuni le 10 décembre, décida d'interdire toute exportation de minerai français pour la Belgique. Mais la Belgique produisant aujourd'hui autant de houille qu'en 1913, par exemple, il nous paraît naturel qu'elle se restreigne un peu, tout au moins provisoirement, pour nous aider.

Afin d'établir une entente avec notre voisine, j'ai eu, il y a quelques jours, une entrevue avec M. Jaspar, qui m'a promis de faire l'impossible pour faire reprendre les expéditions.

Dans ces conditions, j'espère que la Belgique nous enverra du charbon dès demain.

M. LOUCHEUR A CYSOING

Dans l'après-midi de dimanche, M. Loucheur s'est rendu à Cysoing.

LE MYSTÈRE DE GAMBAIS

Mme Landru avoue son faux

Paris, 11 janvier. — Mme Landru a été interrogée par M. Bonin, sur l'assistance qu'elle prêta à son mari pour lui permettre de toucher le montant d'un titre nominatif ayant appartenu à la veuve Buisson.

Après avoir nié sa participation, Mme Landru a fini par avouer.

DERNIÈRE HEURE

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

DANS LES AUTRES DÉPARTEMENTS

SÉRIE A (Elections partielles)

ALLIER. — M. Marcel Régnier, RR, ballottage.

AISNE. — MM. Guy de Lubersac, P; Chenebenoit, R, élus.

AUBE. — M. Mony, RR, élu.

BASSES-PYRENEES. — MM. Catalogne, SS R ; Le Barillier, R ; Faisans, SS R, élus.

BOUCHES-DU-RHONE. — MM. Schramneck, gouv. gén. de Madagascar, RR ; Pasquet, pr. c. g., RR, élus. — Deux ballottages. M. Artaud, c. g., RR, élu.

CHER. — M. Mauger, a. d., SI, élu.

DEUX-SEVRES. — M. L. Gentil, a.d., R, élu.

DORDOGNE. — M. Claveille, ministre des Transports, R, élu.

EURE-ET-LOIRE. — M. Albert Rayneau, R, élu.

GARD. — M. Jean Caselles, RR, élu.

SÉRIE B (Renouvellement)

GIRONDE. — MM. Chastenet, SS, R ; Courregelongue, SS, RR, élus.

HAUTES-ALPES. — MM. Paytral, a.d., RR, élu.

HAUTE-GARONNE. — MM. Honoré Leygues, SS, RR ; Cruppi, a. d., RR, élus.

HAUTE-LOIRE. — M. Ch. Dupuy, SS, R, élu.

Ballottage pour 2 sièges.
M. Enjolras, R, élu.

HAUTE-MARNE. — MM. E. Humblot, c.g., P; Quilliard, agriculteur, P, élus.
M. Maranget, maire de Langres, L, élu.

HAUTE-VIENNE. — Docteur Trouvé, a.d., RR, élu.

HAUTE-SAONE. — MM. Jeanneney, SS, RR; Gras, RR; Marset, RR, élus.

HAUTES-PYRENEES. — MM. Pedebidou, SS, RR ; Paul Dupuy, R, élus.

HERAULT. — M. Roustan, c. g., RR, élu.
M. Lafferre, a. d., RR, élu.

INDRE-ET-LOIRE. — MM. René Besnard, Alphonse Chautemps, Dr Fouchez, élus.

JURA. — M. Stephen Pichon, SS, RR, élu.

Ballottage pour 2 sièges.
MM. Victor Bérard, RR ; Brocard, c. g., RR, élus.

LANDES. — MM. Millès-Lacroix, SS, RR; docteur Daraignez, c.g., R, élus.

LOIRE. — M. Maurin, c. g., R, élu.

LOIR-ET-CHER. — MM. Berger, député RR ; Gauvin, SS, RR, élus.
M. Pichery, député, RR, élu.

LOIRE-INFERIEURE. — MM. Léon Jamin, C; Babin-Chevaye, C; De Landemont, C; De Montalgu, C; Saint-Maur, C, élus.

LOIRET. — MM. Fernand Rabier, a. d., RR ; Henri Roy, a. d., RR, élus.

LOT-ET-GARONNE. — MM. Labouilhene, c. g., R ; Balsé, R, élus.

LOT. — MM. De Monzie, a.d., RI; Joseph Loubet, SS, RR; docteur Fontanilles, c.g., RR, élus.

LOZERE. — MM. De Las-Cases, SS, L; Daude, SS, L, élus.

MANCHE. — M. Gaudin de Villaine, SS, C, élu.

MARNE. — MM. Léon Bourgeois, SS, RR; Ernest Vallé, SS, RR; Monfeuillart, SS, RR, élus.

MAYENNE. — MM. le comte d'Elva, SS, L ; Gustave Denis, SS, R, élus.

MEURTHE-ET-MOSELLE. — MM. Albert Lebrun, député, R ; Louis Michel, pr. soc. cent. agric., R, élus.

M. Raymond Poincaré élu

MEUSE. — M. Raymond Poincaré est élu par 742 sur 790 votants. La proclamation du scrutin a été faite au milieu d'un vif enthousiasme.

M. Charles Humbert, SS, R, élu.

MORBIHAN. — M. Brard, a. d., RR, élu.

MOSELLE. — M. le chanoine Collin, P, élu.

OISE. — M. Noël, SS, RR, élu.
Ballottage pour 2 sièges.

SÉRIE C (Renouvellement)

PYRENES-ORIENTALES. — MM. Jules Pams, ministre de l'Intérieur, SS, RR; Vilar, SS, RR, élus.

RHONE. — MM. Coignet, R; Ruffier, R, élus.

Ballottage pour 3 sièges.
MM. Bussy, c. g., R ; Veillot, a. d., SU, élus.

BAS-RHIN. — MM. Diebolt-Weber, anc. memb. prem. Ch. d'Alsace-Lorraine, RR ; Lalaire Weiller, a. d. de la Char., R ; Ricoard, avocat, R ; abbé Delsor, a. d. au Reichstag, C; général Taufflieb, C, élus.

HAUT-RHIN. — Général Bourgeois, ancien directeur du service géographique de l'armée, L; Scheurer, industriel, RR, élus.

HAUTE-SAVOIE. — MM. Goy, RR ; Fernand David, RR ; Dr Gallet, RR, élus.

SAONE-ET-LOIRE. — M. Richard, SS, RR, élu. — Quatre ballottages.

SARTHE. — MM. d'Estournelles de Constant, SS, R ; Cordelet, SS, P, élus.
M. Lebert, RR, élu.

ORNE. — MM. Leneveu, R ; Fleury, SS, P ; Oriot, c. g., R, élus.

SEINE. — MM. Magny, SS R; Dausset, R; Strauss, SS, RR; Ch. Deloncle, SS, RR; Steeg, SS, RR; Mascuraud, SS, RR, élus.
Ballottage pour 4 sièges.
M. Rauson, SS, RR, élu.

SEINE-INFERIEURE. — MM. Brindeau, SS P ; Rouland, SS P ; Quesnel, SS R ; De Pomereu, I, élus.
Ballottage pour un siège.
MM. Lermier, c. g., R ; Bouctot, a. d., R, élus.

SEINE-ET-OISE. — MM. Hugues Le Roux, c. g., R ; Berthoulat, publiciste, a. d., P ; Guesnier, a. d., P, élus.
M. Poirson SS, R, élu.

SOMME. — M. Cauvin, SS, R, élu.
MM. Rouse, SS, RR ; Thuillier-Buridard, RR, élus.

TARN. — M. Savary, SS, RR, élu.

TARN-ET-GARONNE. — M. de Selves, SS, R, élu.

TERRITOIRE DE BELFORT. — M. Laurent-Thiery, RR, élu.

VAR. — MM. Louis Martin, SS RR ; René Renoult, RR, élus.
Ballottage pour un siège.

VIENNE. — MM. Ridonard, a. d., RR ; Duplantier, avocat, RR, élus.

HAUTE-VIENNE. — MM. Jean Codet, SS, RR ; Maussier, c. g., RR, élus.

VOSGES. — MM. Jules Méline, SS P ; Lederlin, RR; Comte d'Alsace, SS, P, élus.

YONNE. — MM. Bienvenu-Martin, SS, RR; Lucien Cornet, SS, RR; Marcel Rivière, SS, RR, élus.

ALGERIE (Oran). — M. Etienne, a. d., R, élu.

LA JOURNÉE ÉLECTORALE A PARIS

LES INCIDENTS

Paris, 11 janvier. — Avant la proclamation du deuxième tour, les socialistes ont chanté l' « Internationale », dans la salle Saint-Jean. Les républicains ont répondu par des coups de sifflet.

Quand M. Servin, président du bureau, voulut proclamer les résultats, il fut hué et dut se retirer.

Après la proclamation du deuxième tour de scrutin, le chant de l' « Internationale » reprend et se continue jusque sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Des cris de « Hou! hou! la calotte! », sur l'air des lampions, se font entendre. On crie aussi : « A bas les profiteurs! » A ces cris répondent des cris très nourris de « Vive la République! » Le calme revient peu après. A sept heures, l'hôtel de ville a repris sa physionomie habituelle.

Lille sous l'occupation allemande

Les actes de violences
Bonne foi d'Outre-Rhin

Berlin, 11 janvier. — La « Taglisch Rundschau » fait un résumé d'une publication officielle : « La ville de Lille fut-elle violentée ? » permettant de conclure que les habitants de Lille ont mené, administrativement, une existence paradisiaque. Ce journal déclare que la cause est définitivement entendue.

Du charbon livré à la France par la Belgique

Bruxelles, 11 janvier. — Suivant les journaux, des conversations entre M. Loucheur et M. Jaspar, il résulterait que la Belgique s'engage à livrer à la France 500.000 tonnes de charbon par trimestre.

LES TROUBLES DE SARAGOSSE

SEPT MILITAIRES MUTINS FUSILLES

Sarragosse, 6 janvier (retardé en transmission). — Le caporal et les six matelots qui avaient participé à la mutinerie d'hier ont été fusillés ce matin à 7 heures.

LES MINEURS DE SAINT-ETIENNE

Leurs revendications

Saint-Etienne, 11 janvier. — Les mineurs de Saint-Etienne ont adopté ce matin, après un exposé de la situation par MM. Duranton et Giraud, un ordre du jour décidant la grève pour le 16 février si à cette date les mineurs n'ont pas obtenu satisfaction pour les retraites à 1.500 fr. et la suppression de l'impôt sur les salaires. L'assemblée a émis le vœu que des conférences nationales soient organisées sur cette question par la C.G.T. la C.G.T.

EN ALLEMAGNE

DÉCOUVERTE D'UN COMPLOT

Arrestation des coupables

Berlin, 11 janvier. — Les journaux annoncent la découverte d'un complot tendant à livrer, à une ambassade étrangère, des documents secrets intéressant la défense nationale et l'agriculture. Les coupables sont arrêtés.

Kiel, 11 janvier. — Le contre-amiral Röster, qui glorifia le sabordage de Scapa-Flot est mis à la retraite.